

Instructions aérateur de bassin solaire „Solar Air plus“

F

Service clients :

En cas de problèmes ou de questions relatives à ce produit, il vous suffit de nous contacter !

Du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00.

Par téléphone : 00 49 (0)9605-92206-0

Par courriel, pour la commande de pièces de rechange : ersatzteil@esotec.de

Par courriel, pour des questions relatives au produit : technik@esotec.de

Produit : n° d'article du fabricant : 101872

Ce mode d'emploi s'applique exclusivement à la lampe solaire.

Il contient des informations importantes concernant la mise en service et la manipulation de la lampe. Ces informations doivent être observées même lorsque vous donnez ce produit à des tiers. Par conséquent, archivez ce mode d'emploi afin de pouvoir le relire ultérieurement.

1. Introduction

Cher client, Nous vous remercions d'avoir opté pour cette lampe solaire.

La lampe solaire que vous venez d'acheter est un produit qui a été conçu et fabriqué suivant les dernières connaissances techniques.



Ce produit répond aux exigences des directives européennes et nationales en vigueur. Sa conformité a été attestée et les explications et documents correspondants sont déposés chez le fabricant.

Afin de préserver l'état de la lampe et de garantir un fonctionnement sans dangers, vous devez, en tant qu'utilisateur, observer ce mode d'emploi !

2. Consignes de sécurité



- En cas de dommages occasionnés suite à la non-observation de ce mode d'emploi, le droit à la garantie est manqué !
- Nous déclinons toute responsabilité en cas de dommages consécutifs !
- En cas de dommages matériels ou corporels occasionnés suite à une manipulation non conforme ou à la non-observation des

consignes de sécurité, nous déclinons toute responsabilité.

- Dans ces cas, tout droit à la garantie est annulé.

Pour des raisons de sécurité et d'homologation (CE), la transformation et/ou la modification de la lampe solaire de sa propre initiative n'est pas autorisée. Veillez à ce que la lampe solaire soit mise en service de façon conforme. A cet effet, observez ce mode d'emploi. Dans les établissements industriels, les prescriptions relatives à la prévention contre les accidents, établies par l'association de la corporation professionnelle pour les installations et les moyens d'exploitation électriques, doivent être respectées.

3. Utilisation conforme

- Le système de pompage est conçu pour une utilisation à l'extérieur dans des étangs de jardin ou des bacs. Selon le rayonnement solaire sur le module solaire, le bloc accumulateur intégré est chargé et la pompe refoule l'eau en conséquence. A l'ombre ou à la tombée du jour, la pompe est alimentée au moyen de l'accumulateur se trouvant dans le boîtier prévu à cet effet. Jusqu'à plusieurs heures selon le niveau de charge.

- Un rayonnement solaire direct est nécessaire au fonctionnement de la pompe.

- Lors de la mise en service, le bloc accumulateur intégré peut être partiellement déchargé. Veuillez charger les accumulateurs un jour ensoleillé, laissez ainsi la pompe éteinte.

- Le système se distingue en particulier par sa facilité de montage. Aucun outil n'est nécessaire pour le montage. Le système nécessite un rayonnement solaire sans ombre sur le module solaire pour le démarrage.

- Le bloc accumulateur doit être en moyenne remplacé tous les 2 ans par un bloc accumulateur neuf, de construction identique.

- Afin d'interrompre le refoulement en toute sécurité, vous devez éteindre le système ou desserrer la jonction de câble entre le module solaire et la pompe.

4. Montage et mise en service

Le système de pompage est composé des pièces suivantes :

1 module solaire 3,5 W avec piquet de terre, boîtier d'accumulateur avec bloc accumulateur 6V/ 1200 mAh, 1 pompe à air dans un carter en plastique avec câble de raccordement de 3 m, flexible à air de 2 m et pierre à fontaine d'eau.

1. Déroulez entièrement le câble de raccordement au niveau de la pompe.

2. Raccorder le tuyau d'air à la sortie de la pompe à air.

3. Mettre la pierre de l'air à l'autre extrémité de la canalisation d'air.

4. Reliez maintenant la fiche de la pompe à la prise située au niveau du boîtier d'accumulateur et vissez l'écrou à chapeau.



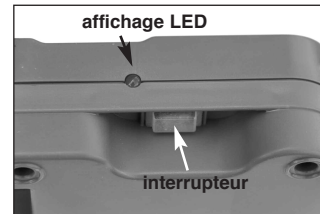
raccordement de la pompe

Pour le module solaire

5. Déroulez le câble au niveau du boîtier d'accumulateur et insérez la fiche dans la prise du module solaire. Vissez l'écrou à chapeau.

6. Vissez le piquet de terre à l'arrière du module solaire et introduisez le module solaire à portée du câble dans un endroit exempt d'ombre. Le module solaire peut être orienté par rapport au soleil au moyen de l'articulation à rotule.

7. Laissez l'interrupteur au niveau du boîtier d'accumulateur sur la position «O» (Arrêt) et chargez le bloc accumulateur en cas d'ensoleillement pendant quelques heures.



8. Placez ensuite l'interrupteur en position «I» (Marche) et la pompe commence le refoulement.

9. Le système est maintenant opérationnel.

- Affichage LED

rouge = batterie déchargée et la pompe fermée

Vert = la batterie opérationnelle et fonctionnement de la pompe

Remarque : si l'interrupteur au niveau du boîtier d'accumulateur se trouve en position «0», la pompe est mise à l'arrêt, l'accumulateur continue toutefois d'être chargé.

Remarque : ne pas forcer lors de l'insertionLa partie avant du module solaire est sensible à la rupture.

Attention, risque de blessures ! Un module rompu ne peut plus être réparé et doit être éliminé en respectant l'environnement.

Remarque : des consignes de montage plus détaillées figurent sur les instructions de la pompe à eau.

5. Remplacement du bloc accumulateur

Au bout d'un à deux ans, la capacité du bloc accumulateur est épuisée et ce dernier doit être remplacé. Le bloc accumulateur est disponible dans le commerce ou auprès du fabricant.

1. Mettez le boîtier d'accumulateur à l'arrêt au moyen de l'interrupteur et débranchez-le du module solaire et de la pompe à eau.

2. Desserrez les 4 vis sur la partie inférieure du boîtier d'accumulateur et ôtez le couvercle.

3. Débranchez le bloc accumulateur et remplacez-le par un bloc accumulateur de construction identique. Le bloc accumulateur est disponible dans le commerce ou auprès du fabricant (www.esotec.de – Réf. art. : 901006).

4. Réinsérez la prise femelle au niveau du câble de l'accumulateur dans la prise de courant se trouvant dans le boîtier d'accumulateur en respectant la polarité.

5. Refermez le boîtier dans l'ordre inverse.

6. Reliez de nouveau le boîtier d'accumulateur au module solaire et à la pompe à eau.

7. Mettez l'interrupteur au niveau du boîtier d'accumulateur de nouveau en position I (Marche).

Remarque : les accumulateurs usagés doivent être éliminés en respectant l'environnement et ne font pas partie des déchets ménagers. Votre revendeur est tenu juridiquement à reprendre les vieux accumulateurs.

6. Entretien et maintenance

La pompe et le module solaire ne nécessitent pas d'entretien particulier. Si la pierre de fontaine à eau se bouche, elle doit être remplacée par une pierre de fontaine à eau neuve. Ces pierres de fontaine à eau sont disponibles chez le fabricant ou chez un revendeur spécialisé.

Nettoyez, de temps à autre, le module solaire avec un chiffon doux et légèrement humidifié.

7. Problèmes

La pompe solaire ne fonctionne pas :

- Trop peu de rayonnement solaire ? Placer le module dans la direction sud !

- Tuyau d'air plié ?

- Contrôler la connexion par fiche au niveau du câble !

- Bloc accumulateur ayant plus de 2 ans ? Remplacer le bloc accumulateur !

- Boîtier d'accumulateur allumé ?

8. Hibernation

Le boîtier d'accumulateur doit être hiberné à l'état entièrement chargé. A cet effet, éteignez le boîtier d'accumulateur au moyen de l'interrupteur. Placez le module solaire au soleil et chargez le boîtier d'accumulateur pendant quelques heures. Ouvrez ensuite le boîtier et débranchez le bloc accumulateur.

Hibernez le système intégral à un endroit exempt de gel.

9. Données techniques

Système de pompage solaire

- Tension du système :

Solar Air plus

6 VDC

Module solaire

- Puissance nominale : 3,5 Wp
- Tension nominale : 7,8 V
- Courant nominal : 450 mA
- Tension de marche à vide : 9,6 V
- Courant de court-circuit : 490 mA
- Indice de protection : IP 44
- Plage de températures : -30°C à +75°C

Pompe à air :

- Tension de service : 6 à 9 V DC
- Débit : max. 120 l/h
- Débit d'air max. : > 450 mmHg
- Protection : IP 44
- Longueur de câble : 3 m

Boîtier d'accumulateur :

- Bloc accumulateur : NiMh 6 V/ 1200 mAh (pièce détachée n° 901006)

10. Consignes de sécurité :

DANGER pour les enfants ! Maintenez les enfants à l'écart des petites pièces pouvant s'avaler (tube de montée et sprinkler) et du matériel d'emballage. Il existe un risque d'étouffement !

MISE EN GARDE contre le risque de trébuchement ! Posez le câble de raccordement de sorte qu'il n'entraîne pas une chute due à un trébuchement !

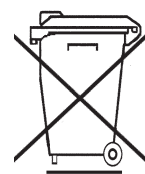
ATTENTION, dommages matériels ! Si vous placez le module solaire sans support prévu à cet effet, vous devez veiller à une stabilité suffisante. S'il se renverse ou qu'il heurte un corps étranger, le module solaire peut être endommagé.

Informations relatives aux accus

- Les accus doivent être tenus hors de la portée des enfants. Ne laissez jamais des accus accessibles ; des enfants ou des animaux domestiques risqueraient de les avaler.
- Les accus ne doivent jamais être court-circuités, désassemblés ou jetés dans un feu. Il y a un risque d'explosion !
- Des accus qui s'écoulent ou qui sont endommagés risquent, lors d'un contact avec la peau, de provoquer des irritations ; dans ce cas, veuillez utiliser des gants de protection appropriés.
- Les accus doivent être remplacés exclusivement par des accus identiques, provenant du même fabricant. Des piles ne peuvent être, en aucun cas, utilisées car elles ne sont pas rechargeables.
- Lors de l'insertion des accus, veillez à respecter la polarité.
- En cas de non-utilisation prolongée de la lampe (par exemple, entreposage), enlevez les accus afin d'éviter un endommagement lié à un écoulement d'accus.

Reprise des batteries

- Les batteries ne doivent pas être éliminées avec les déchets ménagers.
- Le consommateur est tenu juridiquement à restituer les batteries après utilisation, notamment auprès des collectes publiques ou là où sont vendues des batteries de ce type.
- Les batteries contenant des substances nocives comportent la marque « Conteneur de déchets rayé » et l'un des symboles chimiques.



NiMh

Fabricant

esotec GmbH - Gewerbegebiet Weberschlag 9 - D-92729 Weiherhammer
Tel.-Nr: +49 9605-92206-0 - Fax.-Nr: +49 9605-92206-10 - Internet:
www.esotec.de

Elimination:

Cher client,

Veuillez nous aider à réduire les déchets. Si vous voulez un jour vous débarrasser de cet article, n'oubliez pas qu'un grand nombre de ses composants sont constitués de matières premières de valeur qui peuvent être recyclées.

Ne le jetez donc pas à la poubelle mais amenez le au centre de collecte pour les appareils ménagers.

Merci beaucoup pour votre aide !

Copyright, esotec GmbH!